

Lausanne et région

Littérature

Une Lausannoise croque les mystères de Varsovie

Expatriée en Pologne, Fanny Vaucher vient de tirer un livre de son blog à succès

Marie Nicollier

Elle a dédié à tour de bras au dernier Salon du livre, ébahie par l'enthousiasme suscité par ses *Pilules polonaises*. «Pas une seule seconde je n'ai pensé que mon travail toucherait les gens, sourit Fanny Vaucher. C'est tellement inattendu. Une année après avoir fini mes études, j'ai déjà un bouquin dans les mains.»

Lorsque cette Lausannoise de 33 ans déménage à Varsovie, il y a deux ans, elle ne sait pas si c'est pour un mois, deux ou plus si affinités. La dessinatrice est alors fraîchement diplômée des Arts appliqués, à Genève. Elle découvre un monde nouveau, une langue inconnue. Curieuse et disponible, la jeune femme explore tous les après-midi la cité polonaise, avide de comprendre.

Les questionnements s'enchaînent. Pourquoi les nuages restent-ils au-dessus de la ville? Pourquoi les habitants mangent-ils des glaces par -10°C? Pourquoi les gens portent-ils tous les mêmes prénoms? Pourquoi les caissières n'ont-elles pas de monnaie? Et la nostalgie du communisme? «J'étais tout le temps surprise. J'ai commencé à noter mes questions.» Rapidement, elle les met en scène sur un blog illustré avec des dessins. «J'ai commencé pour moi-même, de façon spontanée et irréflectée. C'était ma façon d'apprivoiser mon nouvel environnement.» Au fil des posts, ses croquis éclairent le lecteur sur la société, la politique, l'architecture, la mode ou les quartiers de la capitale.

Les Polonais conquis

Surprise: sans aucune pub, son site fait vite le buzz en Pologne auprès des francophones, mais aussi - plus surprenant - des Polonais. «Même s'ils ne parlent pas le français, je pense qu'ils ont été touchés par ce regard extérieur sur la Varsovie contemporaine, avance l'auteure. Intrigués, aussi, par ce qu'une étrangère pouvait penser de leur environnement. La Pologne est un pays très jeune en train de se construire. On sent une énergie très forte. Même si Varsovie n'est pas une ville comme Florence, on a envie de la dessiner, de se l'approprier et d'y vivre.»



La dessinatrice lausannoise Fanny Vaucher s'est posé d'innombrables questions en explorant Varsovie, capitale de la Pologne. Ci-dessus, elle se demande pourquoi les habitants du pays ont la réputation d'être pessimistes. DR



De passage à Lausanne, Fanny Vaucher pose au parc de Milan, l'un de ses endroits favoris dans la ville.

«Je pense que les Polonais ont été touchés par ce regard extérieur sur la Varsovie contemporaine»

Fanny Vaucher, dessinatrice

Séduite par ce regard inédit, une petite maison d'édition polonaise s'est associée avec Noir sur Blanc pour publier ces carnets en version bilingue. En Pologne, les 1500 exemplaires de l'ouvrage ont pratiquement tous trouvé preneur.

C'est tout naturellement que la forme BD s'est imposée à Fanny Vaucher, licenciée en lettres et passionnée de littérature. «C'est le médium idéal pour moi, puisqu'il mélange textes et images. Quand j'étais à l'UNIL, je pensais que j'allais devenir romancière.»

Aujourd'hui, l'artiste rêve de sortir une nouvelle BD dont le cadre serait, pourquoi pas, sa ville d'adoption. Elle revient en septembre en terre vaudoise pour participer au Festival international de bande dessinée de Lausanne (BD-FIL) et au Livre sur les quais, à Morges.

Pilules polonaises, Fanny Vaucher, Ed. Noir sur Blanc et Bec Zmiana, 208 p.

Pour Lausanne, le cas du vol au Romandie est clos

Les milliers de francs dérobés au club rock ont été remboursés. L'auteur du larcin a été condamné

Après avoir obtenu des précisions sur le vol d'argent dont a été victime le Romandie, la Ville considère cette affaire comme étant réglée. Elle a acquis la certitude que les subventions publiques n'avaient pas servi à couvrir le trou laissé par un collaborateur indélicat. D'ailleurs, le montant du dommage est bien moindre que les 60 000 fr. qui avaient été évoqués la semaine dernière (24 heures du 9 mai).

«Les faits remontent à 2011 et se sont soldés par une convention fixant un remboursement de 8000 fr.», résume le syndic Daniel Brélaz, directeur de la Culture à Lausanne. Né du milieu associatif, le club rock situé sous les arches du Grand-Pont tourne avec l'aide de bénévoles. C'est l'un d'eux qui a cédé à la tentation. «Des différences de caisse ont mis la puce à l'oreille de ses collègues», dit le syndic. Confondu, le coupable s'est engagé à rembourser la somme de 8000 fr., ce qu'il a fait au moyen d'un emprunt.

«Cette personne a fauté, mais elle a reconnu ses torts», considère Daniel Brélaz. Le syndic a toutefois peu apprécié que le Romandie décide de passer ce vol sous silence, alors que la Ville le subventionne à hauteur de 135 000 fr., en plus du loyer de la salle. «Nous leur avons fait des remarques dans ce sens», dit-il. Si l'affaire a été étouffée, c'est notamment en raison de la convention prévoyant le remboursement des dommages, estimés à 8000 fr.

En échange, le coupable a obtenu l'abandon de la plainte pénale déposée contre lui et, surtout, une clause de confidentialité qui lie aujourd'hui encore la présidence du club, qui ne fera pas plus de commentaire. Pas question que cette personne puisse être identifiée.

Reste toutefois une inconnue dans cette affaire. De source fiable, on sait que l'auteur du larcin a été poursuivi d'office par la justice vaudoise. Le retrait de la plainte ne l'a pas protégé d'une condamnation d'une peine pécuniaire, avec sursis, prononcée en 2012. Les frais de justice ont été à

«Les faits se sont soldés par une convention fixant un remboursement de 8000 fr.»

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne

sa charge. La surprise vient du montant sur lequel aurait porté l'enquête, de l'ordre de 25 000 fr. Comment est-on passé de ce montant à un remboursement de 8000 fr.? Pas facile de répondre à cette question. Depuis le jugement, le délai permettant de consulter l'ordonnance pénale est échu. Le syndic dit d'ailleurs ne pas avoir eu connaissance de ce montant. Quant au président de l'association... e la nave va, il assure que le montant de 8000 fr. est bien celui qui correspond au montant «estimé» du dommage.

Alain Détraz

Expériences inédites pour les jeunes cet été

Le Passeport-Vacances de la région lausannoise vit sa 35^e édition et propose un programme alléchant

Trois cents activités dont 66 nouvelles! Autant dire que le choix ne sera pas facile pour les jeunes de 9 à 15 ans qui ont décidé de s'inscrire au Passeport-Vacances cette année. «Certaines propositions sont là depuis le début, d'autres se renouvellent, c'est normal. Mais cette année, alors que nous fêtons notre 35^e édition, beaucoup de personnes se sont proposées», explique, ravie, Emilie Loertscher, coordinatrice de l'Association du Passeport-Vacances de la région lausannoise (APVRL). Les jeunes pourront ainsi passer une journée

avec un forestier-bûcheron, s'initier au DJ-MIX, s'immerger dans le monde de la pizza, apprendre le langage des signes, faire un pain comme il y a cinq mille ans ou participer à un tournoi de Quidditch comme Harry Potter (malheureusement au sol et sans balai magique!).

«Les enfants n'ont pas forcément accès à toutes ces animations le reste de l'année», remarque Emilie Loertscher. Alors, comme le dit le slogan de cette édition, «Quitte ton écran!» pour passer des moments uniques cet été. Attention, il ne reste que quelques jours pour se procurer le précieux sésame (45 fr.). L'inscription par voie postale est close aujourd'hui, le 19 mai par internet. Plus d'informations sur www.apvrl.ch. A.H.

Lausanne

Attention aux vols de téléphones

Les vols de téléphones portables se multiplient en ville, met en garde la police de Lausanne. Fréquent: le vol à la tire dans une poche arrière de pantalon, une veste posée sur une chaise ou un sac ouvert. Dans certains cas, le voleur demande à un passant d'emprunter son téléphone, puis part en courant. Autre astuce: il dépose des objets à vendre sur la table d'un café où se trouve le téléphone d'un client. L'auteur profite du moment où il reprend sa marchandise pour ramasser le téléphone ciblé. M.N.

Bussigny

Incendie dans la zone industrielle

Un incendie s'est déclaré mercredi, à 23 h 30, à la rue de l'Industrie, à Bussigny. Le lieu abrite des citernes d'une ancienne fabrique de bitume où étaient entreposés des pneus usagés. Par sécurité, la police a évacué les hôtes et les clients du salon de massage voisin. Les sapeurs-pompiers ont maîtrisé le sinistre vers 2 h. Il a causé des dégâts à une carrosserie et à un bureau d'architecture situés à proximité. Personne n'a été blessé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie. G.S.

Lausanne

Les piscines ouvrent demain

La saison des piscines en plein air débute demain à Lausanne avec l'ouverture de Belleve-Plage (tous les jours de 9 h 30 à 20 h 30, selon la météo) et de Montchoisi (du lundi au samedi de 9 h à 20 h 30, dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h 45). Fermeture prévue le 7 septembre. Les piscines de quartier de Bellevaux, de Boisy, de Montétan et de Vieux-Moulin ouvriront du 24 mai au 24 août, tous les jours de 9 h 30 à 20 h. La piscine couverte de Mon-Repos, quant à elle, sera fermée du 5 juillet au 24 août 2014. M.N.

Le chiffre

600

C'est le nombre de repas servis le dimanche 4 mai, lors de la balade des «Dix Comme Une», organisée par la Municipalité d'Oron et les sociétés locales. Soit la totalité de ce qui était prévu. La journée a été pensée pour inciter les habitants des dix villages fusionnés il y a deux ans à se mélanger. «Le succès de cette journée nous pousse à réfléchir déjà à une autre manifestation de ce type, témoigne Olivier Sonny, municipal. Mais plutôt dans deux ans, vu le travail que cela demande!» C.CO.

Villars-Sainte-Croix

C'est non à l'idée d'une fusion

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix ne veut même pas penser à l'idée d'une fusion avec Bussigny. Il se prononçait hier soir sur le préavis d'intention. Celui-ci a été refusé par 35 voix contre 23 suffrages favorables (58 votants). Le projet avait été présenté en avril. La fusion aurait été effective à la suite du vote des habitants des deux communes, à l'automne 2015, après un aval formel des Conseils. Bussigny a décidé de se prononcer tout de même ce soir. Pour montrer qu'elle reste favorable à un mariage. C.I.M.

Vente paroissiale

Goumoens-la-Ville Une vente sera organisée demain, de 11 h 30 à 18 h, et dimanche, de 14 h à 18 h 30, à la salle de paroisse de Goumoens-la-Ville (à côté de la Maison de Commune). Brocante, confitures, pâtisseries, livres, CD et DVD... Les bénéfices iront au Centre social protestant. S.M.R

Balade et repas

Pailly Le groupe des Paysannes vaudoises de Bercher et environs fêtera son 50^e anniversaire dimanche à Pailly. Balade à thème de 4 km (départs de 9 h 30 à 10 h 30), puis apéritif à la grande salle dès 11 h et repas dès 12 h. Inscriptions au 021 905 41 55. S.M.R